

Casque antibruit "Z2"

Le serre tête Moldex "Z2"

- Z2 (6220)
- Kit d'hygiène (6105)

Caractéristiques

Le casque antibruit Moldex "Z2" est idéal pour se protéger d'un bruit intermittent ou pour ceux qui ne peuvent obtenir une bonne étanchéité avec les bouchons d'oreilles.

Tous les protecteurs auditifs Moldex ont été conçus pour répondre aux desiderata des utilisateurs. Leur haut niveau de confort n'a pas été atteint au détriment de leur protection qui reste optimale.

Construction/Matériaux

Les casques antibruit Z2 et les kits d'hygiène sont réalisés dans les matériaux suivants:

| | | |
|-------------|-------------------------|---------------------|
| Z2 (6220) : | - Coquilles | = Polypropylène |
| | - Mousse des coquilles | = Polyuréthane |
| | - Mousse des coussinets | = Polyuréthane |
| | - Coussinets | = Polyuréthane, TPE |
| | - Fourche d'arceau | = Polyacétale |

Poids: 253 g

Certification

Le "Z2" de Moldex répond aux exigences de la norme EN 352 et est marqué CE conformément aux directives européennes 89/686/EEC. C'est le BGIA de Saint Augustin en Allemagne qui est l'organisme en charge des tests de conformité aux normes (article 10). Ce produit est fabriqué dans une unité de production certifiée ISO 9001.

Essais

Le "Z2" a été testé conformément à la norme EN 352 et répond aux exigences des parties s'y rapportant.

• Inflammabilité

Aucune partie du casque antibruit ne doit prendre feu ou rester incandescente après le retrait d'une tige portée à chaud.

• Construction

Tous les éléments constitutifs des casques antibruit doivent être conçus et fabriqués de manière à ne pas causer de dommages physiques à leur utilisateur lors d'un usage normal.

Courbes d'atténuation

Les casques antibruit "Z2" de Moldex satisfont aux exigences d'affaiblissement minimal de l'EN 352 représentées dans le tableau ci-dessous. Les valeurs APV (Mf-Sf) des serre-tête ne doivent pas être inférieures à ces données.

| Affaiblissement minimal requis (dB) | | | | | | | | |
|-------------------------------------|----|-----|-----|------|------|------|------|------|
| Freq. (Hz) | 63 | 125 | 250 | 500 | 1000 | 2000 | 4000 | 8000 |
| A.P.V (dB) | - | 5,0 | 8,0 | 10,0 | 12,0 | 12,0 | 12,0 | 12,0 |

Ci-dessous tableau des courbes d'atténuation du Z2 de Moldex.

| Z2 (6220) : porté sur la tête | | | | | | | |
|-------------------------------|---|------|------|------|------|------|------|
| Freq. (Hz) | 125 | 250 | 500 | 1000 | 2000 | 4000 | 8000 |
| M _f (dB) | 12,8 | 20,8 | 28,0 | 35,2 | 34,1 | 36,8 | 36,5 |
| S _f (dB) | 3,7 | 3,0 | 2,9 | 4,2 | 4,2 | 3,2 | 7,1 |
| A.P.V (dB) | 9,1 | 17,8 | 25,1 | 31,0 | 29,9 | 33,6 | 29,4 |
| Taille : M/L | SNR = 28 dB H = 31 dB, M = 26 dB, L = 17 dB | | | | | | |

Instructions d'utilisation

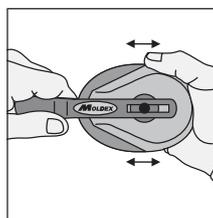
- Les casques antibruit doivent être utilisés conformément à la législation nationale s'y rapportant en suivant les instructions de réglage, d'ajustement et d'entretien fournies par le fabricant.
- Attention: le non respect des instructions d'utilisation et de mise en place peuvent diminuer l'efficacité de ces produits dans la protection contre le bruit.
- Contrôlez-les serre-tête et les oreillettes avant chaque utilisation. Changez-les s'ils sont endommagés.
- Les casques antibruit et plus particulièrement les coussinets peuvent être abîmés à l'usage, ils doivent être examinés à intervalles réguliers pour contrôler s'il n'y a pas de craquelures ou de fuite par exemple.
- Les produits doivent être stockés dans un environnement frais, non contaminé et sec. Ils ne doivent pas être exposés directement au soleil ou à la chaleur.
- Ces produits peuvent être altérés par contact direct avec certaines substances chimiques (ex : hydrocarbures aromatiques).
- Les serre-tête sont réutilisables, en conséquence, l'hygiène des produits doit être maintenue entre deux utilisations. Nettoyez-les avec du savon doux et de l'eau.
- Nous conseillons de remplacer les inserts mousse et les oreillettes tous les six mois (kit d'hygiène), cela garantira le maintien d'un niveau optimal de confort et de protection. L'utilisation de collerettes sur les coussinets peut affecter la performance acoustique des casques antibruit.

Instructions de réglage/ajustement : Z2 (6220)



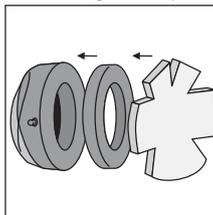
Z2 sur la tête :

Lors de la mise en place du casque antibruit l'arceau doit être placé sur le milieu du crâne et les coussinets doivent couvrir les oreilles.



La position de la coquille peut être changée en la faisant coulisser sur l'arceau.

Kit d'hygiène (6105)



Les inserts mousse et les oreillettes sont démontables et peuvent être remplacés en utilisant les pièces de rechange du "kit d'hygiène" (réf. produit 6105)

MOLDEX-METRIC AG & Co. KG
Îlot Girodet - Bât. A
26500 Bourg les Valence
(FRANCE)

Tél : +33 (0) 4.75.78.58.90
Fax : +33 (0) 4.75.78.58.91
email : sales@fr.moldex-europe.com
www.moldex-europe.com

MOLDEX

Casque antibruit "Z2"



MOLDEX-METRIC AG & Co. KG
Îlot Girodet - Bât. A
26500 Bourg les Valence
(FRANCE)

Tél : +33 (0) 4.75.78.58.90
Fax : +33 (0) 4.75.78.58.91
email : sales@fr.moldex-europe.com
www.moldex-europe.com

MOLDEX